

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 25 mars 2024

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Arrêt du procès-verbal du 4 mars 2024
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Approbation du compte de gestion 2023 (budgets commune et assainissement)
- Vote du Compte administratif 2023 et affectation du résultat (budgets commune et assainissement)
- Vote du budget 2024 (budgets commune et assainissement)
- Vote des taux des taxes foncières et taxe d'habitation
- Financement des charges dues au SYDER
- Application de la fongibilité des crédits sur budget 2024
- Projet de convention CITEO relative à la lutte contre les déchets abandonnés
- Unité de méthanisation ZAC Lybertec
- Vente des deux terrains à bâtir aux Frébouches
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2024 est arrêté à l'unanimité.

- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Néant

- Budget de la commune

1/ Compte administratif 2023

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la comptabilité du budget principal s'élevant à :

- Dépenses de fonctionnement : 751 489.79 €
- Recettes de fonctionnement : 857 213.67 €
- Soit un excédent de fonctionnement de 105 723.88 €
- **Excédent de fonctionnement de clôture : 105 723.88 €**

- Dépenses d'investissement : 193 721.08 €
- Recettes d'investissement : 1 114 156.79 €

Soit un excédent d'investissement de 920 435.71 €

- **Excédent d'investissement de clôture de 1 725 493.85 €**

Les restes à réaliser s'élèvent à 2 510 354.20 € en dépenses et à 973 644.24 € en recettes.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement soit **105 723.88 €** en réserves d'investissement.

2/ Compte de gestion 2023 :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du receveur pour la comptabilité du budget principal de la commune.

3/ Vote du budget 2024 :

Les élus ont adopté le budget 2024 qui s'équilibre :

- **en section de fonctionnement à 818 847.10 €**
- **en section d'investissement à 4 861 011.03 €**

4/ Investissements 2024 :

Dans le cadre de ce budget, seront notamment financés :

- Jeux pour enfants place des Pasquiers
- Pergola bioclimatique à l'Escapade
- L'achat de matériels divers (ordinateur, outillages...)
- Plantations aux jeux de boules et l'égagement de la place des Pasquiers
- Construction du bâtiment en vue du commerce, de la micro-crèche, de la bibliothèque et de l'extension de la mairie.
- Rénovation énergétique du groupe scolaire
- Désimperméabilisation des cours d'école
- Les travaux de viabilisation des lots aux Frébouches

▪ Budget M49 - Assainissement

1/ Compte administratif 2023

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la comptabilité du budget annexe M49 – Assainissement s'élevant à :

- Dépenses d'exploitation : 40 899.54 €
- Recettes d'exploitation : 27 440.05 €

Soit un déficit d'exploitation de 13 459.49 €

- **Excédent d'exploitation de clôture : 25 413.01 €**

- Dépenses d'investissement : 112 993.34 €
- Recettes d'investissement : 123 538.15 €

Soit un excédent d'investissement de 10 544.81 €

- **Excédent d'investissement de clôture de 35 662.82 €**

Il n'y a pas de restes à réaliser.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Aucune affectation en réserves
- Report en section de fonctionnement de **25 413.01 €**

2/ Compte de gestion 2023 :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du receveur pour la comptabilité du budget annexe M49 – assainissement.

3/ Vote du budget 2024 :

Les élus ont adopté le budget 2024 qui s'équilibre :

- **en section de fonctionnement à 60 813.76 €**
- **en section d'investissement à 162 965.65 €**

4/ Investissements 2024 :

Dans le cadre de ce budget, seront notamment financés les derniers travaux de mise en séparatif des Frébouches, la mise en place du diagnostic permanent et le curage du bassin n°2 de la lagune.

▪ **Vote des taux de taxes foncières et taxe d'habitation**

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.91 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27.23 %
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : 8.87 %

▪ **Financement des charges dues au SYDER**

L'état des charges dues au SYDER au titre de l'année 2024 (relatif à la consommation d'éclairage public et aux travaux d'enfouissement des lignes) s'élève à 66 922.17 €.

Compte tenu du montant à payer, le Conseil Municipal décide de fiscaliser l'intégralité de la charge à payer au SYDER.

▪ **Application de la fongibilité des crédits sur budget 2024**

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire. Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et de fixer la limite de ces mouvements à 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

▪ **Projet de convention CITEO relative à la lutte contre les déchets abandonnés**

Un projet de convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec la société agréée CITEO est présenté au Conseil Municipal pour un coût de 0.90 € par habitant et par an. Ce dernier est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

▪ **Unité de méthanisation ZAC Lybertec**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet d'exploitation d'une unité de méthanisation à Charentay (69). Deux parcelles, sur la commune de Lancié, sont inscrites dans le plan d'épandage des digestats du méthaniseur Bio Énergie Beaujolaises pour une surface totale de 2.60 ha.

▪ **Vente des deux terrains à bâtir aux Frébouches**

Aucune offre n'ayant été faite suite à la publication de l'annonce sur le site Leboncoin.fr, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de chaque parcelle à 98 000 €.

▪ Compte-rendu des commissions :

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Décision a été prise de ne pas maintenir l'organisation temporaire avec l'entreprise CHANUDET pour assurer l'entretien des locaux de la cantine. Cette tâche sera assurée par un agent de la collectivité jusqu'à ce que la situation se rétablisse.
- La CCSB propose un projet éducatif culturel pour l'école. Le Conseil Municipal est en principe d'accord pour participer, précisant que cela sera fonction du choix de l'école et du tarif. Étant ici précisé que la participation communale passe de 35% à 40%.
- Le financement de l'activité piscine (prise en charge du transport et des lignes d'eau) sera assuré par la CCSB à compter de la rentrée de septembre 2024.
- Place des Pasquiers : la nouvelle structure de jeux a été installée.

Commission « Voirie »

- Réunion du Syndicat des Eaux du Mâconnais Beaujolais (SEMB) : Vote du budget, et proposition d'installation des télérelèves.
- Réunion gestion des biodéchets : il ressort que sur l'ensemble de la Communauté de Communes, 30% de biodéchets se trouvant dans les ordures ménagères ne sont pas triés alors qu'ils le devraient. Pour l'année 2023, cela représente 21 000 tonnes de déchets recyclables jetés dans les ordures ménagères.
Concernant les bennes de tri, certaines sont refusées, car ces dernières ne respectent pas les consignes de tri, ce qui entraîne un coût supplémentaire conséquent.
Le ramassage des poubelles tous les 15 jours sera mis en place début 2025.
- Réunion d'information et de formation pour la lutte contre le frelon asiatique organisée par la CCSB – Des pièges à frelon ont été mis à disposition des communes et seront installés sur les sites les plus appropriés, et déplacés au fil du temps, afin de garantir leur efficacité.

Correspondant défense

- Présentation de l'armée et de ses métiers.
- Informations sur le recensement et la journée citoyenneté.
- Présentation de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONAC VG) et de ses missions :
 - Reconnaissance et réparation ;
 - Solidarité ;
 - Mémoire et citoyenneté ;
 - Rapatriés et anciens membres des forces supplétives.
- Présentation des opérations pédagogiques, notamment des interventions faites en cours de parcours scolaires pour sensibiliser la jeunesse, ou encore la distribution de diplômes aux enfants faisant la lecture lors de la cérémonie du 11 novembre.

Commission « Bâtiments »

- Projet centre village : fin des consultations – dernier jour d'appel d'offre pour les entreprises. L'ouverture des plis aura lieu dès le 26/03/2024.
- École : les études de maîtrise d'ouvrage concernant la rénovation énergétique avancent. Questionnement sur la faisabilité de l'installation d'une isolation phonique partielle dès cet été, pouvant être réintégrée dans le projet final qui commencera ultérieurement.
Problème du portail ne fermant plus : devis prévu dans le projet de rénovation, avec mise en place d'un visiophone et d'un système d'ouverture à distance.
- Centre Technique Municipal (CTM) : présentation d'un devis concernant les cuves de récupération des eaux de pluies.

- Commerce : il est évoqué la liquidation judiciaire de Comptoir de Campagne.
La société « Les Emplettes » reprendrait la suite, pour une réouverture dès que possible, mais vraisemblablement pas avant la mi-mai.

- Points divers :

Rappel sur la Réunion BoWatts et gestion des déchets du 26/03/2024 qui débutera à 18h30.
Information concernant la société Green Style en cours d'intervention pour l'élagage des arbres de la commune

- Questions diverses :

Néant

PV arrêté le 22 avril 2024,

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

